

Avertissements agricoles

Publication périodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 18 — 29 JUIN 1989

POIS	:	Dernière limite pour traiter la Tordeuse en parcelles tardives.
MAIS	:	Se reporter aux dates optimales d'intervention contre la Pyrale ci-dessous. Fiche couleur "Pyrale du maïs" en page 3.
FLAGEOLET	:	C'est l'époque des traitements contre la Pyrale.

- P O I S -

TORDEUSE :

* Le vol ne s'est pas ralenti depuis une quinzaine de jours. Il est intense dans le **Drouais-Thymerais** (28).

* Dans cette région, les pois sont au stade "gonflement des gousses" et sont encore sensibles à ce ravageur.

---> **Pour les cultures de cette zone** non protégées contre ce ravageur comme indiqué dans le bulletin précédent, **c'est la dernière limite pour traiter la tordeuse du pois.** Ce ravageur fait encourir un risque de dégât réel dans cette zone cette année, en particulier sur pois de semences.

- M A I S -

PYRALE :

* Le vol de la Pyrale s'intensifie en zones précoces et normales.

* **En zones précoces**, les premières pontes sont écloses et quelques larves ont déjà pénétré dans la tige. Une deuxième vague de ponte a été déposée depuis trois jours.

* Sauf situations habituellement particulièrement concernées par ce problème, le seuil d'intervention de **10 à 15 pontes pour 100 plantes** est rarement atteint. Ceci confirme que cette année, du fait des faibles populations larvaires dans la tige à l'automne 1988, la pression de la Pyrale est en régression sur la région.

Définition du risque Pyrale :

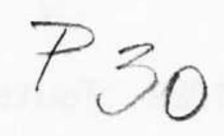
* En zones où la rentabilité de la lutte contre la Pyrale est habituellement limite, il importe de faire rapidement des comptages. Un traitement ne sera rentabilisé sur cette campagne que si vous dénombrez **10 à 15 pontes pour 100 plantes** au moment du plus fort dépôt de ponte.

---> C'est l'époque pour **effectuer ces comptages** en zones de précocité normale.

Aspect et âge des pontes de Pyrale : vous reporter à la fiche couleur jointe en page 3.

Abonnement annuel : 170 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24





EDITION DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant A. SIMONIN - CPPAP N 530 AD

Dates optimales d'intervention :

- Se reporter au bulletin précédent pour **la définition des zones de précocité**.
- Le léger refroidissement enregistré les 24, 25 et 27 Juin a retardé un peu les dépôts de pontes en **zones normales**. En **zones précoces** par contre, les dates optimales énoncées dans le bulletin précédent se vérifient et les premières chenilles ont quelquefois pénétré dans la tige.

* **Zones précoces** :

---> Terminer impérativement les traitements **avant la fin Juin**.

* **Zones normales** :

---> Traitements à effectuer **du 1er au 7 Juillet**. Ces dates tiennent compte du léger refroidissement enregistré ces derniers jours.

* **Zones tardives** :

---> Traitements à réaliser **du 5 au 12 Juillet**.

PUCERONS :

* Les populations de pucerons atteignent dans certaines parcelles un niveau d'infestation moyen.
* Les espèces les plus représentées sont le puceron de l'épi des céréales, **Sitobion avenae**, très peu préoccupant sur maïs et le puceron noir du maïs, **Rhopalosiphum padi**, souvent caché dans les jeunes feuilles et l'ébauche de panicule mâle.
* **De très nombreux auxiliaires** sont présents à tous les stades sur les cultures : chrysopes et hémérobes, syrphes, coccinelles, cantharides, punaises Orius, microhyménoptères...

---> Si possible, préférer les interventions à base de **microgranulés** pour respecter cette forme auxiliaire.

---> En cas de traitement liquide, il faudra être extrêmement vigilant **trois semaines après le traitement Pyrale** car le puceron noir du maïs est actuellement présent sur la plupart des parcelles, bien caché dans les feuilles terminales.

Rappel : L'adjonction en mélange d'un aphicide spécifique au traitement visant la Pyrale ne résout pas le problème **du Puceron noir**, qui ne se met à pulluler que 3 semaines à 1 mois après le traitement Pyrale. En renforçant la destruction des auxiliaires, la pratique du mélange risque au contraire d'aggraver la pullulation à venir. De plus, cette pratique n'est pas toujours sélective du maïs.

- M A I S D O U X -

PYRALE :

* Le premier traitement contre la Pyrale du maïs devrait être terminé, quelle que soit la précocité de la zone concernée, **avant le 1er Juillet**.
* Un renouvellement sera à effectuer **20 jours** après la date du **1er traitement**.

- F L A G E O L E T -

PYRALE :

* Sur flageolets atteignant ou dépassant le stade "3 feuilles trifoliées" à la date du traitement, ce qui est le cas le plus général cette année, effectuer ce **dernier** contre la Pyrale du maïs **aux dates recommandées dans la rubrique maïs grain** en tenant compte de la précocité de la région agricole considérée.

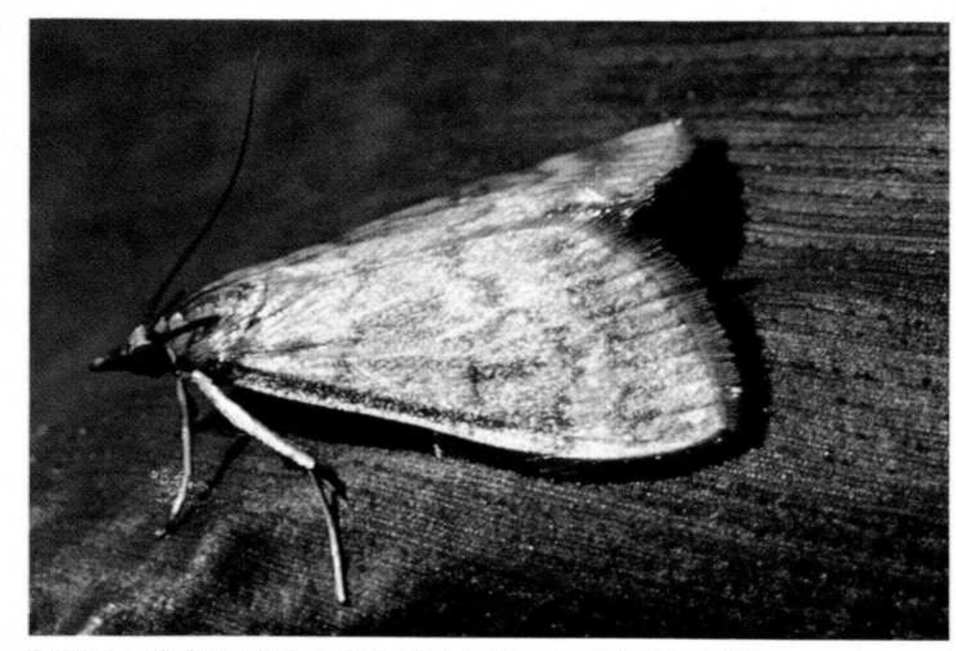
---> Utilisez une pyréthrinoïde liquide **en adaptant la dose utilisée** par rapport à la dose homologuée sur maïs : exemple : DECIS CE s'emploie sur cette culture à 0,5 l/ha.

FICHE PHYTOSANITAIRE

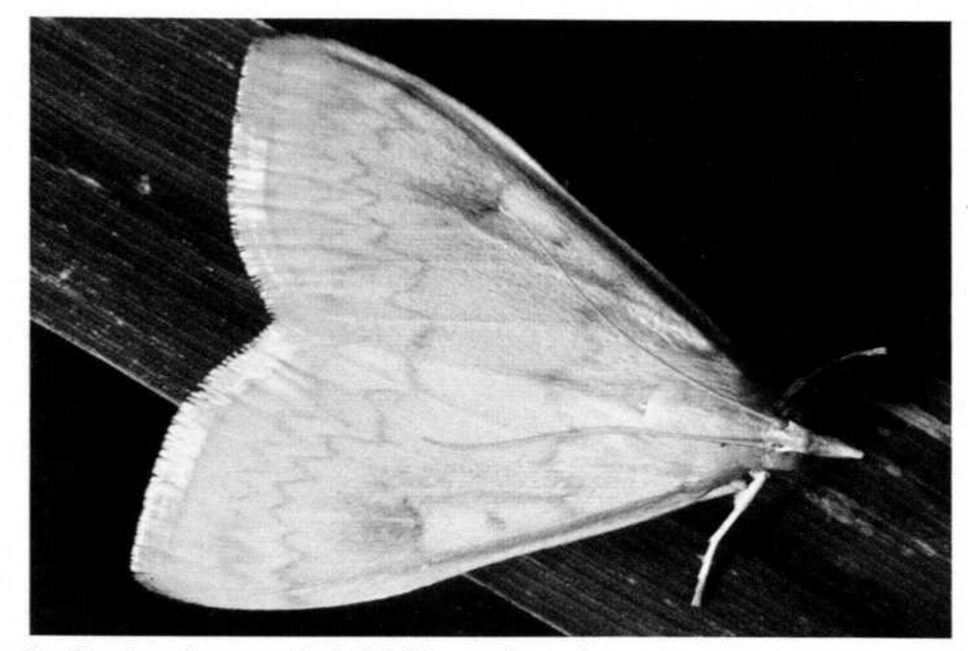


MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

PYRALE DU MAÏS

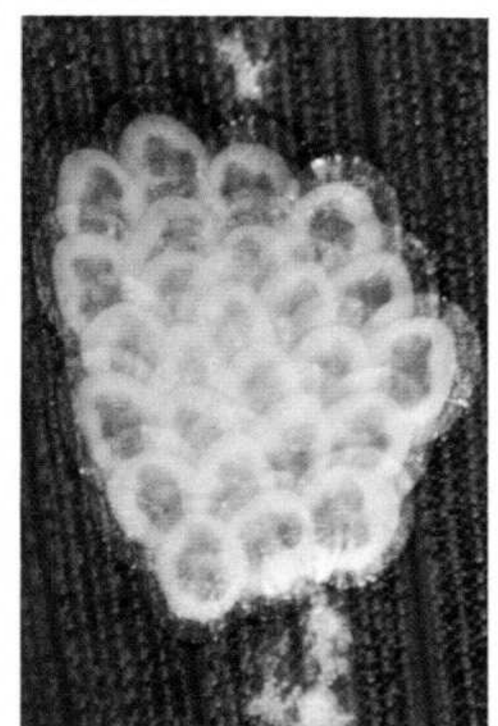


Papillon mâle (entre 1,5 et 2 cm de long) se prend dans les pièges sexuels

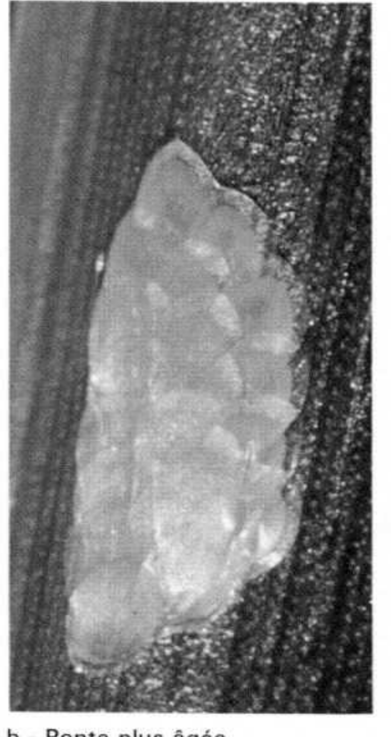


Papillon femelle, apparaît de 2 à 8 jours plus tard

PONTES



a - Ponte jeune (ooplaque) 0,5 à 1 cm de long



b - Ponte plus âgée



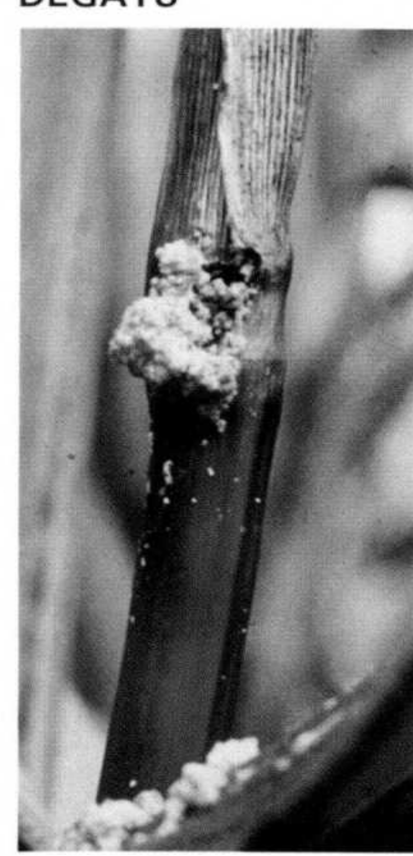
c - Stade tête noire précédent l'éclosion

CHENILLES



Chenilles (2 à 3 cm de long) au milieu des sciures provenant de leur perforation

DÉGÂTS



Perforation d'une tige occasionnant...



Souvent une casse de la panicule mâle



Parfois une casse de la tige



Chenille dans un épi

P31

SPV imprim Lyon 1985

